

Déclaration des centrales syndicales béninoises

21 août 2009

Les dirigeants et militants des confédérations, centrales et autres organisations syndicales du Bénin, inquiets et exaspérés par la déchirure sociale qu'engendre depuis quelques temps la situation politique et économique nationale, avaient convenu d'organiser et d'observer dans la ville de Cotonou une marche pacifique le 21 Juillet 2009.

Il était temps de protester contre le développement des aspects les plus importants et les plus nuisibles de cette situation que sont :

- ▶ les attaques contre les différents acquis sociaux des travailleurs dont les primes de motivation, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que la mauvaise volonté manifeste et évidente du Gouvernement de ne pas résoudre les problèmes légitimement soulevés par les travailleurs, dont la prime de risque de secteur de la santé et ses prolongements collatéraux dans tous les secteurs ;
- ▶ le mépris, par le Gouvernement, des préoccupations exprimées par les travailleurs au sujet de leurs conditions de vie et de travail ;
- ▶ la gestion hypocrite du dialogue social par le Gouvernement ;
- ▶ la volonté affichée du pouvoir, dit du changement, mais en réalité de plus en plus révélé au grand jour comme fasciste, de bâillonner les libertés démocratiques et d'interdire les manifestations des organisations qui ne le soutiennent pas dans ses incohérences et improvisations ;
- ▶ l'augmentation anarchique et à des proportions insoutenables des prix d'électricité, d'eau et des produits pétroliers ;
- ▶ l'engagement déjà pris devant les bailleurs de fonds et autres puissances capitalistes dont le Groupe BOLORE, de privatiser et de brader les Sociétés stratégiques et de service d'utilité publique ;
- ▶ la promotion active par le régime des actes de mauvaise gestion des biens publics, de corruption et de concussion au sommet de l'Etat dont l'affaire CEN SAD n'en est qu'un petit bout de la longue chaîne.

En réponse à la lâche interdiction par le Gouvernement de la marche du 21 Juillet 2009, les syndicats ont observé une grève de quarante huit heures largement suivie les 28 et 29 Juillet 2009 et une marche gigantesque à travers la ville de Cotonou le 30 Juillet 2009.

Cette marche des confédérations, des centrales et autres organisations syndicales a été appuyée par les associations de la Société Civile agissant pour la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme et la paix. Bien que taxée d'illégale par certains suppôts du pouvoir, le Gouvernement fut contraint de l'accueillir par six de ses membres les plus activistes contre les mouvements de protestation citoyenne et syndicale.

Le succès de toutes ces manifestations est l'œuvre des forces véritablement démocratiques de notre pays qui viennent d'infliger un échec cuisant au pouvoir agonisant en place, donnant ainsi une leçon aux différents clients politiques et opportunistes qui le soutiennent, l'entretiennent pour l'empêcher de mourir .

Cette détermination des dirigeants et militants syndicaux a amené le régime de YAYI BONI, qui traverse actuellement une crise multidimensionnelle devenue chaque jour plus aigüe, à déployer sa stratégie machiavélique pour faire capituler le dernier rempart démocratique que constitue le mouvement syndical et qui fait obstacle à sa politique de confiscation des libertés démocratiques, de muselage des groupes organisés et de prédation des ressources nationales.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent tour à tour :

- ▶ le recours, dans une propagande à l'hitlérienne, aux basses besognes de certains organes de presse payés pour vilipender les dirigeants syndicaux et les accuser d'être de commerce à gros sous, avec un potentiel candidat aux élections de 2011 ;
- ▶ la sollicitation, l'utilisation et la diffusion dans les médias publics et privés de fumeux et fumistes points de vue d'anciens militants du mouvement démocratique et syndical retournés contre les idéaux qu'ils prétendent défendre et prêts à livrer, pour quelle rémunération on ne sait, leurs anciens camarades à un pouvoir en quête de prétexte pour des répressions ;
- ▶ le rassemblement populiste, par le pouvoir et à grands frais, des enseignants et autres travailleurs, dans le double but de leur caporalisation dans des organisations fantoches impudiquement surnommées patriotes et de celui de leur arracher leur soutien à sa prétendue politique d'urgence ;
- ▶ le harcèlement des leaders des syndicats des travailleurs par l'intrusion de l'IGE, sous le fallacieux prétexte de la vérification des aides faites aux confédérations et centrales syndicales, dans les affaires et finances syndicales.

Ainsi, le 1er Août 2009, dans sa sortie médiatique qui contraste avec l'ambiance festive du jour, le Chef de l'Etat n'a pas manqué, après s'être affiché à la fois déçu et opposé aux manifestations des confédérations et centrales syndicales que son Gouvernement avait vainement tenté d'étouffer par des menaces à l'encontre des organisateurs et observateurs de la grève de quarante huit heures et la glorieuse marche de protestation du 30 Juillet 2009, de s'interroger sur le cahier de charges des syndicats et de menacer de s'impliquer dans la gouvernance en leur sein.

Trois jours seulement après cette sortie médiatique calamiteuse, le Chef de l'Etat a mis en application sa menace de contrôle de la gouvernance des syndicats qui osent le défier sur les enjeux socio économiques nationaux. En effet, par Décision N°035 /PR/IGE du 4 Août 2009, il est créé par l'Inspecteur Général de l'Etat qui lui en devait compte rendu, « une commission chargée de vérifier l'utilisation de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des syndicats pour la période allant de 2004 à 2009. »

Le Gouvernement se préoccupe et panique de savoir si les syndicats qui dans leur quasi majorité veulent fléchir ses choix de gestion peu convaincants, consacrent davantage plus de temps et d'argent à des campagnes de politique publique que de problèmes d'emploi, ignorant que ceux-ci en sont une partie intégrante.

Bref, YAYI Boni Thomas, après avoir bénéficié, pour son élection en 2006 à la tête de l'Etat démocratique du Bénin, de la pertinence des prises de position citoyenne des syndicats béninois, vient d'inscrire notre République, sur la liste bien trop longue en Afrique des pays qui continuent à considérer avec suspicion et hostilité leur mouvement syndical.

Persistant à croire qu'il est le seul à savoir ce qui est bon pour les citoyens béninois, il tente, aujourd'hui, de régenter les syndicats en utilisant abusivement la loi. Lorsqu'il se rendra compte de son illusion, il voudra se montrer brutal par l'usage des armes et au recours de milices.

Il n'y a pas de doute, la création de cette commission n'est ni plus ni moins qu'un harcèlement des leaders des syndicats de travailleurs et partant une atteinte à la liberté syndicale consacrée par les Conventions 87 et 98 du BIT pourtant ratifiées par la République du Bénin et faisant partie intégrante de la législation nationale car publiées au Journal officiel.

Du fait du contexte sociopolitique qui l'a vue naître, cette commission n'offre aucune garantie d'objectivité, toute chose contraire aux règles et normes de contrôle dans une République. De même en acceptant de jouer ce rôle dans un tel contexte, le grand expert comptable auditeur qu'est Jacques Alidou KOUSSE n'a pas fait preuve de professionnalisme, encore moins de responsabilité. Il verse ridiculement et de façon partisane dans un opportunisme intellectuel.

Après son acharnement à se faire soumettre, par un harcèlement fiscal, les opérateurs économiques et les membres du patronnat béninois qui refusent à juste titre de s'amarrer à ses politiques, voici YAYI Boni dans la dynamique de combattre dans les rues, ateliers et bureaux les ouvriers et tous les salariés.

Cela paraît une aventure inutile de plus pour lui. Et s'il pouvait faire autre chose et autrement ! Le Bénin et surtout lui-même gagnerait.

En tout cas, toutes les confédérations et centrales syndicales démocratiques, de façon unanime, dénoncent et condamnent cette incursion de l'IGE dans les locaux et dossiers des confédérations et centrales syndicales comme étant un moyen du gouvernement de faire taire le mouvement syndical et d'arrêter les luttes contre les dérives dictatoriales du régime et contre le pillage grotesque des maigres ressources nationales.

En réalité et dans le fond un tel contrôle ne se justifie pas dans le contexte actuel au vu de la nature de l'aide accordée aux syndicats dotés de la liberté de définir eux-mêmes leurs programmes et actions, pas plus qu'une reddition des comptes dont les termes n'ont pas été auparavant définis ne puisse leur être exigée.

Du reste, l'IGE ne constitue nullement un épouvantail, encore moins une arme pour intimider les leaders syndicaux et déstabiliser les militants des organisations syndicales. Seul le respect des travailleurs et militants contribuables, pour lesquels le cahier de charge du mouvement syndical constitue un véritable contrat social entre lui et le monde du travail, peut motiver chacune de ses composantes à réserver de façon autonome et selon son orientation, l'accueil qu'elle juge appropriée à cette intrusion de l'IGE, pour autant que celle-ci se limitera au respect des libertés démocratiques et au droit syndical.

Pour l'heure, il faut faire échec aux velléités du pouvoir à intimider les travailleurs et le peuple et déstabiliser les organisations syndicales, les associations de la société civile et tous les groupes organisés contre les atteintes aux libertés démocratiques, le pillage des ressources nationales et la gabegie qu'encourage le régime de YAYI Boni.

C'est pourquoi les Confédérations et organisations syndicales signataires de la présente déclaration :

- ▶ félicitent les travailleurs pour leur mobilisation réussie et victorieuse des 28, 29 et 30 Juillet 2009 ;
- ▶ remercient les associations de la Société Civile agissant pour la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme et la paix, ainsi que toutes les forces démocratiques et la partie la plus saine de la presse qui leur ont apporté leur soutien lors de ces mouvements de protestation ;
- ▶ se félicitent et remercient le mouvement syndical international pour le soutien militant, à travers notamment, les chaleureux messages de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et de la Confédération Générale du Travail (CGT, France), qu'il leur a apporté dans cette situation de regain de l'anti syndicalisme primaire dans notre pays,
- ▶ appellent le peuple à se lever pour barrer la voie à toutes les méthodes fascistes d'intimidation des citoyens et de leurs organisations ;
- ▶ encouragent les travailleurs des secteurs de la Fonction Publique, des Finances, de l'Administration des trois ordres de l'enseignement, de la Communication, des Affaires Etrangères etc., dans leurs diverses actions de protestation et de luttes :
 - contre les mauvaises conditions de travail dans les locaux actuels du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
 - contre le non respect des engagements pris par l'Administration, notamment en matière d'indemnités spéciales ;
 - contre la gestion inique et sans discernement de la procédure disciplinaire ;
- ▶ exhortent tous les travailleurs à poursuivre leurs luttes pour exiger :
 - l'arrêt des attaques contre les acquis des luttes passées des travailleurs ;
 - l'arrêt des privatisations et bradage des parties stratégiques du patrimoine national ;
 - l'arrêt de la mise à l'index des travailleurs et des leaders syndicaux

Fait à COTONOU le vendredi 21 AOUT 2009

Ont signé :

- | | | | | |
|----------------------|----|-----------|--------------|------|
| ▶ Gaston | K. | AZOUA, | SG/ | CSTB |
| ▶ Dieudonné | | LOKOSSOU, | SG/CSA-BENIN | |
| ▶ Pascal | D. | TODJINO, | SG/ | CGTB |
| ▶ Georges | K. | GLELE, | SG/ | COSI |
| ▶ Emmanuel | | ZOUNON, | SG/UNSTB | |
| ▶ Laurent METONGNON, | | | | |

SG/FESYNTRA-FINANCES

